



UN INCIDENT PARFAITEMENT MAITRISE

Mardi 24 mars 2026 vers 16h30, sur le quartier caserne, le détenu D. déclenche volontairement un incendie dans sa cellule.

Le personnel de surveillance a été très réactif face à cet incident soudain, en déclenchant l'alerte, les pompiers ont pu être mobilisés rapidement.

L'esprit d'équipe et le professionnalisme des agents a permis l'utilisation efficace des moyens de lutte contre l'incendie, et ont permis l'extraction du détenu hors de sa cellule.

Ainsi, la prise en charge médicale a été rapide et le bilan médical sagement effectué.

Finalement, le fauteur de troubles a été pris en charge par une équipe d'ELSP mobilisé afin de le placer en prévention au quartier disciplinaire.

Le bureau local FO Justice Saint-Martin-de-ré tient à féliciter l'ensemble des personnels et de l'encadrement et de souligner leur gestion efficace et rapide de cet incident sérieux en détention sans déplorer de blessés parmi le personnel.

Le bureau local FO Justice Saint-Martin-de-ré tient à mettre en avant la force du collectif au service de la sécurité prouvant que l'union fait la force dans les moments critiques.

Malgré les difficultés actuelles, vous avez œuvré ensemble de façon sûre et efficiente.

BRAVO A TOUTES ET A TOUS !!!

